

Comment le projet initial du futur terrain synthétique s'est transformé en miroir aux alouettes ? (ou, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent)

Historique d'une pseudo « collaboration ».

Décembre 2019 : Rencontre des deux listes candidates aux élections municipales. Exposé de nos besoins, à savoir, l'éclairage d'un 2^{ème} terrain à l'automne 2020 et la création d'un terrain synthétique éclairé pour le 2^{ème} semestre 2021, ce terrain devant servir de terrain principal d'entraînement et de terrain de match homologué pour évoluer en divisions régionales.

1er trimestre 2020 : Nous assistons aux réunions publiques de la liste nous paraissant être la plus en phase avec notre projet et ses délais de réalisation. Aucune date n'est avancée lors de ces réunions. Nous pensons (naïvement ?) que le futur Maire ne souhaite pas « effrayer » l'électorat en fixant un agenda précis. A l'issue de ces réunions, nous recevons verbalement de la part de certains co-listiers, l'assurance sur le délai de réalisation de notre projet. En parallèle, nous continuons à échanger avec cette liste et à aucun moment il ne nous est signifié que le délai que nous « MARTELONS » depuis nos premiers échanges ne pourra être tenu.

15 Mars 2020 : Election de la liste de Mr Vincent Plassard au premier tour, possiblement avec bon nombre de voix de sympathisants et d'adhérents de l'ESV.

16 Mars – fin Mai 2020 : Confinement sanitaire, aucun contact « même en » off » avec les nouveaux élus. Durant cette période, nous ne restons pas inactifs et réalisons nous-mêmes le métrage des surfaces susceptibles d'accueillir ce nouvel équipement. Sans être géomètres, nous constatons qu'aucun terrain existant n'a les dimensions requises. Sur plan et sur site, et pour des raisons pratiques qui tombent sous le sens, il nous semble évident que le futur terrain ne peut se positionner que derrière la tribune-vestiaires. Après abattage des haies, il empiètera pour 1/3 voire 1/4 sur le terrain « stabilisé », et occupera également la surface en bout de « stabilisé » ainsi que le terrain C.

Fin Mai 2020 : Prise de fonction de la nouvelle équipe municipale. Rendez-vous est pris sur site avec Monsieur le Maire et les Adjointes aux associations et à l'urbanisme. Nous réalisons un tracé matérialisant le positionnement de l'option que nous défendons. Aucune remarque ce jour là sur le choix de cet emplacement ou sur la réalisation fin 2021. Nous continuons donc en Juin et Juillet à travailler sur cette option avec le Responsable des services techniques et l'Adjoint à l'urbanisme.

5 Septembre 2020 : A l'occasion du forum des associations, rencontre informelle avec Monsieur le Maire. Nous apprenons que le projet ne verra le jour qu'en 2022, et fera partie d'une refonte globale du complexe sportif couplée avec de nouveaux équipements pour le tennis et des aménagements de l'école St Exupéry. Depuis le départ, nous savons que la section tennis réclame également des équipements supplémentaires et que l'école St Exupéry a besoin de s'agrandir. Ceci ne nous pose aucun problème puisqu'avec l'implantation du terrain synthétique que nous avons envisagé, nous dégageons à minima 2/3 du terrain stabilisé (environ 4000 M2) au bénéfice du tennis. Monsieur le Maire nous fait part également de l'acquisition de la parcelle en bout du terrain B. Nous pensons sur le moment qu'elle servira à l'agrandissement de l'école St Exupéry. Nous en restons là.

1er Octobre 2020 : Réunion en Mairie avec Monsieur le Maire, les deux mêmes adjointes, Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur Martin, Président du district 44 de football. Exposé de M. Martin sur le cahier des charges techniques et administratives concernant la création d'un terrain synthétique et surtout sur les subventions allouées pour, notamment, les terrains de football à 5 qui serviront eux aussi pour les écoles. Après son exposé, Monsieur Martin quitte la réunion qui prend subitement un VIRAGE A 180 DEGRES. Monsieur le Maire nous annonce que la réalisation se fera sur le terrain B et sur la future acquisition de la parcelle en bout de celui-ci dans le cadre d'un réaménagement global du site. Nous nous opposons fermement à cette option. De plus, le foncier n'étant pas acquis, autant dire qu'une réalisation en 2021 est totalement exclue.

Monsieur le Maire propose une future réunion autour de la fin Décembre.